

**Compte rendu de l'Assemblée générale de la section
du Rhône et de la Métropole de Lyon**

2 Avril 2026

Lycée François Rabelais - Dardilly

RAPPORT D'ACTIVITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SECTION

Cette présentation comporte deux parties, le bilan des activités culturelles proposées aux membres de l'AMOPA durant l'année 2025 et celui des actions envers la jeunesse.

Les activités culturelles en 2025 :

- Quatre conférences :

Celle sur l'eau dans l'organisme par M. LE GUELLEC, professeur des universités honoraire nous permit d'appréhender l'importance du maintien et de la régulation du pourcentage en eau.

Sa conférence sur les médecines complémentaires nous mit en garde contre certaines pratiques dont l'activité n'est pas réellement prouvée voire à risque pour l'organisme par ses effets secondaires.

Une conférence – produite par l'entreprise industriOT – nous fit notamment découvrir l'organisation française de la cyberdéfense.

Celle enfin de Mme GOUGEON, professeur et journaliste, sur la révolution dans les communes au sud de Lyon, nous fit mieux comprendre l'évolution de la révolution française depuis les cahiers de doléance en 1789 jusqu'à la stabilité retrouvée en 1799 grâce à l'action de Bonaparte après des temps beaucoup plus troublés.

- Trois sorties :

Une journée au Musée Claude Bernard rappela l'action de ce grand scientifique, inventeur notamment de la démarche expérimentale. La visite fut complétée par une conférence sur « la métamorphose de la bibliothèque : du livre à l'écosystème numérique », par M. Patrick BAZIN.

Le musée Claude Bernard à Saint-Julien (Beaujolais)

La conférence déambulatoire sur les femmes qui ont marqué Lyon, fut l'occasion de découvrir qu'un très grand nombre de femmes, certaines peu connues hélas, ont contribué à écrire l'histoire de Lyon et de sa proche région. Citons simplement Rosalie Bidault, mère d'Emile Guimet (fondateur du musée du même nom et de l'ancien théâtre Bellecour sis rue de la république, actuellement occupé par la FNAC), Christiane Guillaubey qui sculpta la statue de St Exupéry (place Bellecour) ou encore Juliette Récamier, la mère Brazier,...

La visite des archives municipales nous montra plusieurs documents marquant également l'histoire de Lyon, dont l'acte de naissance d'André- Marie Ampère, autre grand scientifique français.

- Deux voyages :

Une escapade de deux jours en Suisse permet de visiter une exposition de peinture à Martigny (fondation Pierre Gianadda) exposition intitulée de Rembrandt à Van Gogh. Elle fut suivie de la visite du Musée Charlie Chaplin à Corsier-sur-Vevey, musée reconstituant entre autres des **scènes de ses célèbres films**. Cette sortie se termina par la visite de Montreux.

Un voyage en Alsace nous conduisit successivement à Turckheim avec son fameux veilleur de nuit, à Colmar avec ses magnifiques maisons et son parcours en barque, au **château du haut Koenigsbourg** reconstruit au XIXème siècle, à Ribeauvillé avec son joueur de fifre enfin à Strasbourg puis Eguisheim, plus beau village de France.



Le château du haut Koenigsbourg@GG

- Un riche programme musical avec :
 - un moment musical au lycée du parc proposé par Dominique TERRY – IA-IPR honoraire, altiste accompagnée par Alain GUERRE-CHALEY, pianiste, nous brossa un magnifique panorama musical avec, entre autres, des extraits des musiques de Debussy, Claude Bolling, Alexandre Glazounov ou encore une splendide pièce d'Edward Elgar, le « Salut d'Amour ».
 - trois concerts à l'opéra ou à l'auditorium, complètent le programme de l'année : l'opéra « Madame Butterfly » de Giacomo Puccini, les « Concerto pour violon de Brahms et symphonie n°11 "l'année 1905 de Chostakovitch » et enfin le « Concerto de Mozart n°27 en si bémol majeur » et la « Symphonie n°2 op 27 de Rachmaninov ».

Les actions pour la jeunesse en 2025 :

La section édite un recueil de ces actions, recueil qui est distribué dans les établissements qui ont eu des lauréats aux différents concours qu'elle organise dans notre département.

En 2025, les concours furent les suivants :

- Plaisir d'écrire avec 82 productions (expression écrite, jeune nouvelle ou poésie) primées sur 151 copies reçues. Chaque jeune lauréat (de l'école au post-bac) reçut un diplôme et un prix individuel d'une valeur comprise entre 30 et 90 € selon le niveau de classe),
- Plaisir de dire demandant de produire un dialogue sur une citation d'Aung San Suu Kyi, récompensa 14 jeunes (prix de 50 € par lauréat) et l'une des prestations fut envoyée au jury national,
- Art et mathématiques qui portait cette année sur la création d'une composition graphique utilisant des outils de géométrie sur la base de l'œuvre de Jean Dewasne. Trois classes de sixième furent récompensées pour leurs travaux. L'établissement reçut un chèque de 100 € pour aider à la poursuite de ce type d'action,
- Jeune arbitre récompensa 6 jeunes collégiens ou lycéens qui s'impliquent au travers de leur sport, à développer l'esprit éducatif de l'arbitrage. Ils reçurent chacun(e) un chèque de 50 € de la part de l'AMOPA et deux places pour un match dans le sport de leur choix de la part de l'UNSS,
- Francophonie attribua un prix à 6 jeunes entrants dans notre pays, qui, en un an, apprirent notre langue et produisirent un petit spectacle chanté en guise de remerciement pour l'accueil de la France. Ils reçurent chacun un prix d'un montant de 50 €,
- Le monde de demain l'affiche produite par des élèves de sixième, cinquième, quatrième, encadrés par leur professeur de Sciences physiques, portait sur l'adaptation de la ville au changement climatique (énergie, puits de carbone, déplacements). L'établissement reçut une aide de 200 euros de la section,
- Les palmes de l'apprentissage, avec l'organisation de deux cérémonies :
 - Les palmes départementales, à la préfecture, qui permirent de récompenser 8 jeunes apprenti(e)s (secteurs bâtiment, fabrication et service) recevant un prix de 50 ou de 75 €. Notons que cette cérémonie est commune avec la SMLH qui organise un concours différent sur l'apprentissage,
 - Les palmes régionales, avec la Chambre de métiers de l'Artisanat regroupant des candidats de plusieurs départements de la région avec des prix allant de 75 à 150 €.

Par tous ces événements culturels et pédagogiques organisés par la section, je tiens tout particulièrement à remercier le président Thierry SAUDEJAUD, pour son action infatigable destinée à faire rayonner l'AMOPA et ses valeurs ainsi que les membres du bureau et du comité consultatif qui ont œuvré toute l'année dans les deux domaines exposés préalablement.

J'attire tout particulièrement l'attention sur la richesse du site de l'AMOPA69 (<https://www.amopa69.fr>), dont les textes et photos montrent plus en détail toute l'activité de la section. Mes remerciements vont au gestionnaire de ce site, dont la modestie cache le travail impressionnant réalisé, destiné à mettre en valeur les actions de l'AMOPA du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Georges Grousset
Secrétaire Général de la section